



Assemblée générale de l'Association des Parents

Mardi 24 octobre 2017 – 20h30 à l'École l'Envol

Chers parents,

En inscrivant vos enfants à l'école de l'Envol, vous êtes devenus membres de l'Association des Parents (AP)¹. Cette association vise à véhiculer des informations, à favoriser le dialogue et la communication entre les parents et les équipes éducatives, et à améliorer le quotidien de l'école en proposant son aide ou en soutenant financièrement des projets.

L'an passé, l'association de parents a :

- Organisé des moments de rencontres et d'échanges : drink de rentrée et conférence.
- Créé des canaux de communication : ap.envol@gmail.com et groupe Facebook [École communale de l'Envol – Association de Parents](#).
- Reversé 14€ par enfants aux enseignants pour la mise en œuvre de projets de classes (matériel pédagogique et ludique, bricolages, ...) et la Saint-Nicolas.
- Équipé les classes en matériel informatique, soutenu l'aménagement de la cour de récréation et acheté du matériel de psychomotricité.

Tout ceci grâce à votre soutien et aux bénéficiaires des différentes fêtes organisées par les sous-comités.

Le Comité actuel a réalisé son bilan de mi-mandat. La majorité de l'équipe de pilotage est actuellement démissionnaire.

Pour le bon fonctionnement de l'Association de Parents nous recherchons de toute urgence des candidats désireux de s'investir dans le comité de pilotage ou dans les sous-comités des fêtes.

N'hésitez pas à vous manifester pour le 15 octobre. Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires ou suggestions à apporter à l'ordre du jour ap.envol@gmail.com

L'AG du 24 octobre 2017 sera l'occasion de procéder à :

- La démission et l'élection des membres du Comité de pilotage
- L'approbation des comptes 2016-2017
- La planification et le vote du budget 2017-2018
- La proposition et la discussion de projets

1L'AP est composée de parents motivés menant à bien les nombreux projets au sein des sous-comités soutenus par un **comité de pilotage élu pour deux ans**. Ce « bureau » assure, entre autres, l'exécution des décisions prises lors des diverses réunions, la communication avec les sous-comités, la direction, les parents, et la gestion des comptes de l'AP.

Association de Parents

